

SOURCES ET MODALITES D'ACCES A L'INFORMATION JURIDIQUE EN COTE D'IVOIRE

Communication présentée par: **Souleymane OUATTARA,**

Bibliothécaire au **Ministère de la Culture et de la Francophonie Côte d'Ivoire**

sullwatson@gmail.com / souleyouat@hotmail.fr

Atelier IFLA sur « *Open Access de l'information juridique* »

30 mai 2016

Ivotel, Abidjan

Plan de présentation

INTRODUCTION

**I- SOURCES D'INFORMATIONS
JURIDIQUES**

**II- MODALITES D'ACCES A
L'INFORMATION JURIDIQUE**

CONCLUSION

Introduction

L'adage « *Nul n'est censé ignorer la loi* » stipule que chaque individu devrait s'appropriier les normes juridiques existant dans le pays dans lequel il vit. Pour se faire l'information d'intérêt public et l'information juridique en particulier devrait être facilement accessible à tous.

Si l'accès à l'information en général est facilité par le développement des nouvelles technologies et des mécanismes mis en place par des lois,

Introduction

il en demeure pas moins que celui à l'information juridique reste moins aisé. Cette situation nous amène à nous interroger sur les moyens et ressources d'information juridique dont dispose notre pays.

Pour ce faire, nous nous attèlerons de faire un recensement des sources d'informations juridiques d'une part et d'autre part, les modalités d'accès à ces informations.

I- les sources d'informations juridiques

Les sources d'informations juridiques sont entre autres :

1- La diffusion papier

Elle demeure le mécanisme de diffusion principale de l'information juridique en Côte d'Ivoire. Nous avons :

❑ Le ***Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire*** qui est la transmission par excellence du droit en ce qui concerne les textes de lois, les arrêtés, les décisions officielles de l'Etat.

❑ Des productions littéraires sont de plus en plus présentes avec notamment la Revue Juridique de Côte d'Ivoire (**RJCI**)

I- les sources d'information juridiques

2- les sources en lignes

Avec les nouvelles technologies, de nombreux sites Web ont été développés et presque toutes les institutions en disposent d'un qui propose des normes juridiques. En Côte d'Ivoire, on peut citer entre autres :

❑ [GI-DOC-ORG](#) Bibliothèque juridique en ligne

❑ [www.loidici.com](#) qui fait le recensement du droit ivoirien dans tous ces démembrements

❑ [OHADA.org](#)

I- les sources d'information juridiques

3- les ressources documentaires des Institutions :

Au nombre des ressources institutionnelles, on peut citer :

➤ Les services documentaires des institutions à vocation juridique notamment

- L'Assemblée nationale
- La Cour suprême
- Le Ministère de la justice
- L'OHADA

➤ Les services documentaires spécialisés

- Les bibliothèques des facultés de droit
- Le Centre National de Documentation Juridique (**CNDJ**)

II- Modalités d'accès à l'information juridique en Cote d'Ivoire

1- Comment accéder à l'information?

L'accès à l'information est régi par des lois notamment:

- ❑ la Constitution ivoirienne, en son **article 18**, qui stipule que : *«Les citoyens ont droit à l'information et à l'accès aux documents publics, dans les conditions prévues par la loi»*.
- ❑ La loi n°**2013-867** du 23 décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public qui en donne les modalités et la garantie par la Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et Documents Publics (CAIDP).

II- Modalités d'accès à l'information juridique en Cote d'Ivoire

On peut résumer cette loi de cette façon:

- L'accès aux informations et documents publics est motivé par une requête de l'utilisateur adressée à l'organisme concerné par cette information.
- L'organisme est tenu de mettre à la disposition de l'utilisateur toutes les informations communicables et disponibles ou à défaut l'orienter vers une autre structure détentrice de ladite information.

II- Modalités d'accès à l'information juridique en Cote d'Ivoire

- Tout manquement à ce devoir de la part de l'organisme sollicité sans justification valable donne droit de recours au requérant

Toutefois au delà des quelques sources énumérées et de l'encadrement juridique qui encadre l'accès à l'information, plusieurs difficultés demeurent.

II- Modalités d'accès à l'information juridique en Cote d'Ivoire

2- Les difficultés liées à l'accès à l'information juridique

- ❑ La non maîtrise de la langue officielle qui est le français car le taux d'analphabétisme reste encore élevé.
- ❑ La complexité du langage juridique plus souvent réservé aux initiés.
- ❑ La méconnaissance de l'existence d'un texte de loi sur le droit d'accès à l'information.
- ❑ La non gratuité de certaines ressources juridiques notamment le JORCI

II- Modalités d'accès à l'information juridique en Cote d'Ivoire

2- les difficultés liées à l'accès à l'information juridique

- ❑ L'insuffisance d'infrastructure pour l'accès via les TIC
- ❑ Le manque de formation sur l'accès à l'information en ligne pour les étudiants et chercheurs.
- ❑ La diffusion limitée de l'information juridique auprès des populations.
- ❑ L'absence de jurisprudence ivoirienne dans les documents proposés aux chercheurs.

CONCLUSION

L'accès à l'information en général et celui à l'information juridique en particulier bien que difficile en Afrique est un indicateur de bonne gouvernance. Un peuple mieux informé contribue à enrichir le débat politique, économique et social et contraint donc les gouvernements à des prises de décisions meilleures pour son bien-être.

L'Open Access devient dès lors une alternative que les pays africains devraient exploiter en raison des difficultés suscitées pour permettre un plus grand nombre de population à avoir un accès libre et gratuit à des informations de qualité



***Merci de votre
attention***